

compte-rendu du conseil d'administration du 29 avril 2020 en visio-conférence



Membres présents :

M^{mes} Monique Ansquer, Nathalie Benard, Sandrine Blasak, Maryse Brunet-Engramer, Karine Dominguez, Marie-José Gaudefroy, Nathalie Lassalle, Isabelle Penafiel, Anne-Sophie Pernon, Sandrine Tortora – MM. Frédéric Badin, Patrice Bossard, Robert Dujardin, Robert Lafond, Jean-Marie Lassalle, Michel Laurent, Pierre Lentier, Jean-Philippe Menneson, Robert Nicolas, Christian Pastor, Georges Potard, Philippe Rajau, Dominique Rivière, Claude Selaquet, Pierre Terramorsi, Michel Tessier

Membres excusés :

M^{mes} Corinne Baudry, Julie Bizot, Nathalie Bonanni, Audrey Schohn

Membres absents :

MM. Jean-Pierre Chataigner, Jean-Michel Germain, Pierre-Olivier Levet

Invités présents : MM. Jean-Claude Agosti, Philippe Pudelko

Invité excusé : M. Éric Barbareau

Le président ouvre la séance à 18h05

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- > Déconfinement locaux ligue à la MDH : une réunion en visio avec M. Jacquet, D. Isidoro, G. Potard, R. Lafond, M. Ansquer doit se tenir le 4 mai pour la suite des événements
- > Le calendrier des pôles est en débat
- > La saison 2020-2021 : à ce jour pas de changement pour un début le 1^{er} juin
- > L'application *MyCoach* a été installée et fonctionne. Attention, l'accès pour les clubs est soumis à la validation de l'application par leurs présidents.
- > Rappel : la détention d'une licence ouvre le droit à un tarif préférentiel aux services de la MDH. La licence donne droit à participer à la vie de l'association, c'est une participation volontaire au fonctionnement du club.
- > Une note d'informations détaillées sera prochainement transmise aux clubs. Elle fera le point sur la situation et sur le fonctionnement de l'inter saison et de la rentrée de septembre 2020, sous réserve des informations à venir concernant l'évolution de l'épidémie.
- > Des visioconférences ont été, sont ou seront proposées aux clubs pour échanges.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTRONIQUE DE LA FÉDÉRATION

L'AG ordinaire fédérale prévue mi-avril à Pau elle a été repoussée. Afin d'y remédier, la fédération a lancé une AG électronique avec l'ordre du jour suivant :

Vote n°1 – Rapport financier 2019

Vote n°2 – Affectation du résultat 2019

Vote n°3 – Modifications des statuts (et des modifications indissociables du règlement intérieur et/ou des règlements généraux) proposées par le Conseil d'Administration

Vote n°4 – Modifications des statuts et règlement intérieur en relation avec les présidents de ligues et des comités

Vote n°5 – Fonctionnement par prélèvements et virements bancaires

Vote n°6 – Sanctions pour non-respect du socle de base de la CMCD nationale

Le vote sera ouvert le lundi 25 mai à 9h. Il sera clos le dimanche 31 mai à 14h. Les résultats du vote seront communiqués le mardi 2 juin. Ce sont les ligues et les comités qui votent. Le vote sur le budget fédéral 2020 fera l'objet d'une seconde AG électronique car il doit être revu à la lumière de toutes les prévisions impactées par l'épidémie en cours. Le président de la ligue demande au conseil d'administration de la ligue, son mandat pour lui permettre voter les différentes résolutions proposées.

Étude des propositions pour l'AG fédérale

Vote n°1 : Rapports financiers 2019

↳ Adopté à l'unanimité

Vote n°2 : Affectation des résultats 2019

↳ Adopté à l'unanimité

Vote n°3 : Modifications des statuts proposées par le conseil d'administration

↳ Adopté à l'unanimité

Vote n°4 : Modifications des statuts et du règlement intérieur en relation avec les présidents de ligues et de comités

↳ Adopté à l'unanimité

Vote n°5 : Fonctionnement par virement et prélèvements automatiques

↳ Pour : 13 / Contre : 10 / Abstentions : 2

Vote n°6 : Nouvelles sanctions CMCD

↳ Adopté à l'unanimité

L'AG électorale de la FFHandball se déroulera le dernier week-end de novembre prochain, à Pau. Un plan B a toutefois été prévu par la fédération qui, en cas de difficultés, pourrait la repousser vers la fin février 2021.

PROJET D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTRONIQUE DE LA LIGUE POUR AUTORISATION DU CA

Dans le contexte de crise sanitaire actuelle, notre ligue doit pouvoir prendre rapidement les décisions nécessaires permettant d'assurer la continuité de son fonctionnement. L'arrêt définitif des championnats amateurs pour cette saison 2019-2020 et ses incidences sur le lancement de la saison 2020-2021 vont nécessiter des prises de décisions rapides parfois incompatibles avec les délais prévus par nos textes réglementaires.

Notre règlement intérieur permet le recours aux votes électroniques tout en respectant les délais habituels de convocation. Les ordonnances Covid-19 des 25 et 27 mars derniers prises par le gouvernement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire nous permettent d'adapter nos règles de fonctionnement.

Pour ces raisons, le Président demande au conseil d'administration de ce jour – comme cela a déjà été fait pour la Fédération – l'autorisation de recueillir l'avis des clubs sur ce sujet par voie d'assemblée générale électronique qui proposerait de donner mandat au conseil d'administration de la ligue Île-de-France de handball selon la motion suivante soumise :

"Au regard du contexte de force majeure liée à la situation sanitaire dans le pays, l'Assemblée Générale de la ligue Île-de-France de handball donne mandat au Conseil d'Administration de la ligue pour prendre, durant cette période exceptionnelle, toute décision et adopter tout dispositif, y compris d'éventuelles modifications statutaires et/ou réglementaires spécifiques, qui seraient nécessitées par l'intérêt général et la continuité de l'activité fédérale. Ces modifications seront soumises à ratification de l'Assemblée Générale".

Comme les comités doivent aussi suivre la même démarche, et que ce sont les mêmes clubs qui votent en assemblée générale des comités et dans celle de la ligue, dans la mesure du possible une seule assemblée générale électronique pourrait être mise en œuvre conjointement pour la ligue et les comités.

➡ Le conseil d'administration donne son accord à ce projet à l'unanimité

PROJET D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTRONIQUE FINANCIÈRE DE LA LIGUE

Cette assemblée générale électronique de la ligue comprendrait l'ordre du jour suivant :

Vote n°1 – Rapport financier 2019

Vote n°2 – Affectation du résultat 2019

Vote n°3 – Budget 2020

Vote n°4 – Modification des statuts et du RI relatives au délai de présentation des binômes départementaux candidats au CA régional.

Pour voter, un mail sera adressé sur la boîte mail « Président » uniquement (l'outil de vote ne permet qu'un seul accès par structure votante) avec un lien cliquable pour accéder au formulaire de vote. Les documents préparatoires à cette AG électronique seront consultables sur le site de la ligue en cliquant sur une adresse à mettre en place. Par ailleurs, afin de pouvoir échanger avec les clubs sur les différentes propositions soumises à leur approbation, les clubs formuleront leurs questions en dialoguant avec une plate forme électronique, dans le cadre d'un calendrier qui sera précisé lors du lancement de l'opération.

➡ Le conseil d'administration donne son accord à ce projet à l'unanimité

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DE LA LIGUE

Le mandat du présent conseil d'administration de la ligue date du 27 février 2017 et court jusqu'en février 2021. L'élection du nouveau conseil d'administration pour la prochaine mandature qui ira jusqu'en juin 2024, devait se dérouler le 20 juin 2020. Compte tenu de l'épidémie de Covid-19 en cours sur le territoire, elle est repoussée vers le dernier trimestre 2020. Le calendrier sera arrêté en concertation avec les comités.

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

- > La COC outre le schéma des championnats déjà présenté pour faire suite à la demande fédérale, a préparé d'autres plans qui tiendraient compte des dates de reprise des compétitions.
- > Le schéma d'organisation du championnat féminin a été validé à l'unanimité
- > La commission n'a noté que très peu de réclamations à la suite des classements des championnats arrêtés par suite de la crise du coronavirus.
- > Des discussions se poursuivent quant à la production de certificat médical original pour obtenir une licence.
- > Un référent « honorabilité » sera nommé par fédération

ANS

- > Demain 30 avril, dernier jour de remontée des bilan 2019 des clubs et comités. La campagne 2020 est lancée et sera close le 15 mai. Invitation des clubs à contacter leur comité avant de saisir sur le compte « Asso ».
- > Le groupe ANS/COPIL se réunit chaque semaine. Constituer dans chaque département le COPIL départemental qui étudiera les dossiers et émettra un avis destiné au COPIL territorial

COMMISSION DISCIPLINE

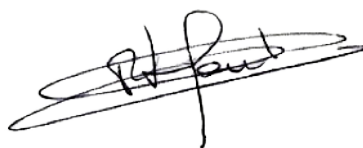
- > Outre les modalités déjà définies pour l'application des sanctions, Claude Selaquet propose que les dates de fin des sanctions ne soient pas indiquées dans gesthand pour éviter tout problème ultérieur.

PROPOSITION DE RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES POUR VALIDATION DE PRINCIPE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- > Le président propose un vote indicatif sur un projet de résolutions à présenter à une réunion prochaine du conseil.



Georges POTARD
Président



Robert LAFOND
Secrétaire Général